

Cholet, le 18 avril 2024

La Principale

à

Mesdames et Messieurs les parents  
d'élèves de 4<sup>ème</sup>

**Objet : Possibilité de réaliser un stage en 4<sup>ème</sup>**  
Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 5 juillet 2024



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de son parcours Avenir, un stage, sous forme d'une séquence d'observation en entreprise, est proposé à tous les élèves de 4<sup>ème</sup>, **du lundi 1<sup>er</sup> au vendredi 5 juillet 2024.**

**Collège Georges  
CLEMENCEAU**

La Principale  
Séverine GUECHI

110 rue de la Porte Baron  
49300 CHOLET

Tél. : 02.41.62.06.46

[ce.0490022h@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490022h@ac-nantes.fr)

Ce stage s'inscrit dans la continuité du travail réalisé en vie de classe avec les professeurs principaux autour d'une réflexion sur la découverte de soi, de ses goûts, des filières et des métiers. Et ce, pour que les élèves commencent à rentrer dans une démarche de réflexion autour de leur orientation qui sera finalisée et décidée en classe de 3<sup>ème</sup>. Ce stage permet de préparer le projet d'orientation des élèves.

Le stage ne doit pas dépasser 7 heures par jour et 30 heures par semaine. Le repos est de 2 jours par semaine, si possible consécutifs. Les horaires de stage doivent être compris entre 6 h et 20 h.

Une convention doit être signée entre l'entreprise, le représentant légal, l'élève et le chef d'établissement. Aucune convention se sera signée après le 25 juin 2024.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

La Principale

Séverine GUECHI

